

Paris, le 20 mars 2020

Face au Covid-19, la FFMKR fait des propositions concrètes au ministre des Solidarités et de la Santé et à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie pour permettre le Télésoin.

Les kinésithérapeutes ont un rôle précieux à jouer, aux côtés de tous les professionnels de santé engagés dans cette « guerre » contre le Covid-19. Pour répondre efficacement à l'urgence sanitaire qui frappe notre pays ainsi qu'à la nécessité de libérer des lits à l'hôpital afin d'accueillir les malades du Covid-19, il est indispensable d'assurer les soins impérieux de kinésithérapie en secteur libéral et éviter les ré-hospitalisations après ceux-ci.

Ces prises en charge doivent se faire dans le respect strict des règles de protection, d'hygiène et des mesures barrières. Malheureusement, le nombre de masques est parfois insuffisant ou les conditions ne sont pas réunies au domicile des patients pour permettre aux kinésithérapeutes de réaliser leurs soins sans danger pour le patient, comme pour le professionnel.

Par ailleurs, le rapport bénéfice/risque pour le patient dans certains traitements ne justifierait pas une prise en charge « classique », alors qu'une surveillance, une évaluation régulière, un rappel des consignes de prophylaxie et des exercices d'auto rééducation dirigés limiteraient la perte de chance et les séquelles fonctionnelles pour bon nombre de patients.

C'est pourquoi la FFMKR a remis hier soir à Monsieur Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé et à Monsieur Nicolas REVEL, Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie un projet d'arrêté, un projet de décret et des propositions concrètes pour permettre la « Télékinésithérapie » durant cette période de confinement qui pourrait s'étendre au-delà de quinze jours.

Il y a une attente forte des professionnels mais aussi et surtout des patients, d'obtenir l'autorisation de pratiquer le télésoin de kinésithérapie.

La FFMKR réaffirme la disponibilité des kinésithérapeutes sur l'ensemble du territoire, pour faire leur travail mais aussi pour prêter main-forte aux centres hospitaliers, aux établissements de santé et aux autres professionnels de Santé directement exposés. La profession est prête à remplir pleinement son rôle dans ce combat contre le Covid-19.

Contact presse :

Sébastien GUERARD, Président

Tél. 06 03 85 96 28

president@ffmkr.org

Richard DANA, Délégué général

Tél. 06 29 69 28 13

r.dana@ffmkr.org